

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 56 (1959)  
**Heft:** 9

**Rubrik:** Rapports ; Conférences ; Congrès ; Variétés

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Congrès international des Apiculteurs à Rome

## **La nourriture des larves et la naissance**

*Dr H. GONTARSKI,*

*Institut für Bienenkunde, Oberursel, Ts., Allemagne D. B. R.*

*Résumé d'un Rapport. - Texte original : allemand .*

L'alimentation des larves est basée sur deux composants : le miel et le produit de la sécrétion glandulaire. Entre ces composants le rapport est de 1,7 à 1 dans la gelée royale, et de 2 à 1 dans la nourriture larvaire des ouvrières et des mâles.

Entre autres, les hydrates de carbone, les vitamines et les amy-noacides proviennent du miel, tandis que les protéines sont fournies par la sécrétion des glandes nourricières et les graisses par la sécrétion des glandes labiales et thoraciques.

Le pourcentage de miel dans la nourriture des larves augmente avec l'âge de ces dernières ; au début il se trouve en quantité presque égale soit dans la gelée royale, soit dans la nourriture des larves de mâles et d'ouvrières, pour augmenter considérablement dans cette dernière à partir du quatrième jour de vie de la larve. Quatre fractions protéiques électrophorétiques sont contenues dans la gelée royale, et deux seulement dans la nourriture larvaire. Le facteur colinergique présent dans la nourriture larvaire évidemment y est arrivé avec le miel.

Les lipoides (qui consistent en un acide gras livre) sont présents dans la nourriture des larves des mâles et dans la gelée royale, ainsi que le Bioptorim. Enfin une substance protéique thermolabile, qui toutefois, avec le temps, perd ses propriétés particulières, est présente dans la gelée royale.

Le problème de savoir s'il y a et quelles sont — parmi celles énoncées — les substances spécifiques de la femelle est particulièrement intéressant. La détermination du di-morphisme de la femelle se base sur la possibilité de développement bi-potentiel spécifique lequel peut être déterminé par un régime trophique. Par conséquent les substances énoncées n'ont aucune action directe et déterminante sur la naissance des femelles, laquelle est basée sur l'existence de deux zones génétiquement spécifiques dans le germe.

Bien qu'il ait été possible d'élever jusqu'à l'état d'insecte parfait des abeilles ouvrières, en administrant aux larves leur nourriture spécifique, on n'a pas réussi, par contre, à obtenir des reines par l'administration de gelée royale. En effet, on a réalisé des essais sur des larves de trois jours avec un certain succès, mais

aucun résultat n'a été obtenu avec des larves plus jeunes. Sur ces dernières furent aussi essayées quelques substances composant la gelée royale, Biopterim, acide folique, Biopterim-purina, amynos-acides de levures, byotine, acide deossiribonucléinique, acide para-minobenzoïque. Aucune de ces substances ne porta à une augmentation appréciable du poids ou à un développement plus grand des ovarioles.

Le facteur « temps » a une importance considérable dans la détermination du sexe. Une fois atteinte — après un temps déterminé — une certaine phase du développement, celui-ci continue suivant un plan constructif féminin. Au contraire, en ralentissant le métabolisme au cours de la période de la détermination du sexe, on obtient une naissance d'ouvrières plus limitée.

Certaines substances contenues dans la gelée royale ont la propriété d'accélérer le métabolisme en agissant sur les organes à sécrétion interne des abeilles. Ces substances doivent posséder une action hautement spécifique, étant donné qu'en général les substances qui accélèrent le métabolisme n'ont aucun effet sur les abeilles. Il conviendra d'ailleurs de ne pas attendre d'elles une influence thérapeutique et physiologique de portée générale.

### **Une succession de journées spéciales au 40e Comptoir Suisse**

Pour célébrer son 40e anniversaire, la Foire de Lausanne a mis au point un nombre élevé de journées particulières, dont il est intéressant de signaler les multiples aspects :

**La Journée d'ouverture et de l'Information du samedi 12 septembre** réunira, selon un programme approprié, quelques centaines de journalistes, radio-reporters, reporters photographes ayant à leur tête les présidents de l'Association de la Presse Suisse, de l'Association de la Presse Etrangère en Suisse, de l'Association de la Presse technique et professionnelle.

Le **lundi 14 septembre** sera la **Journée de l'Autriche**, marquée par l'inauguration officielle du Pavillon d'honneur, en présence de LL.EE. Johannes Coreth, Ambassadeur d'Autriche en Suisse, et Beat de Fischer, Ambassadeur de Suisse en Autriche. La visite officielle du Pavillon de l'Autriche sera précédée de l'exécution des hymnes nationaux. Le soir, le Conseil d'Etat vaudois, la Municipalité de Lausanne, le Comptoir Suisse et l'ADIL offriront un dîner officiel à nos hôtes autrichiens.

**La Journée culturelle franco-suisse, du mardi 15 septembre**, sera inspirée par le Pavillon des Hôtes illustres du Léman et placée sous l'égide de S.E. Etienne Roland Dennery, Ambassadeur de France en Suisse. Cette manifestation, qui bénéficiera notamment de la présence de S.A.I. le Prince Louis Bonaparte, comprendra une conférence de M. Henri Guillemin, Attaché culturel et d'Information près l'Ambassade de France, sur « Lamartine et le Léman ». Le brillant conférencier évoquera en particulier le pouvoir attractif exercé par le Léman, à travers les âges, sur de multiples personnalités historiques. C'est pourquoi le 40e Comptoir Suisse a dédié son Pavillon attractif de 1959 aux « Hôtes illustres du Léman ».

**Le mercredi 16 septembre**, la **Journée commerciale austro-suisse** réunira l'assemblée générale de la Chambre de commerce suisse à Vienne, sous la

présidence du Dr R. Thill-Dürr, président. Plus de six cents personnes sont attendues à cette importante séance, convoquée en la salle du Cinéma Beaulieu.

La traditionnelle **Journée officielle**, fixée au **jeudi 17 septembre**, permettra au 40e Comptoir Suisse d'accueillir M. Paul Chaudet, président de la Confédération, entouré des délégations des Chambres fédérales, des membres du Corps diplomatique, étranger et suisse, etc. Ces multiples personnalités assisteront, en cours de visite de la foire, à la présentation des sujets primés du marché-concours de taureaux et taurillons. Les discours du banquet officiel seront prononcés par MM. Rodolphe Stadler, président du Comptoir Suisse, Louis Guisan, président du Gouvernement vaudois, et Paul Chaudet, président de la Confédération.

Le **vendredi 18 septembre**, sous la présidence du Dr Frédéric Hummler, délégué du Conseil fédéral aux possibilités du travail et à la défense nationale économique, l'**Union des Chambres de commerce suisses à l'étranger** tiendra une importante séance.

A la suite du **Jeûne fédéral**, du **dimanche 20**, dont le culte habituel sera présidée par M. Alain Burnand, pasteur de Châtelard-sur-Lutry, animateur de la jeunesse, journée qui inscrira sans doute un record d'affluence, le **mardi 22 septembre** permettra au Comptoir Suisse de célébrer les 40 ans de la création du trafic aérien en Suisse. Cette **Journée de l'aviation commerciale suisse** réunira les promoteurs de 1919 de notre navigation aérienne.

La **Journée du cheval**, du **mercredi 23**, organisée à l'occasion du marché-concours chevalin, sera brillante. La présentation des chevaux sera commentée par M. Gabriel Despland, conseiller d'Etat. La Musique des Ecuyers de la Remonte des chevaux de l'Armée assurera son concours à cette manifestation.

Le **jeudi 24 septembre**, ce sera la **Journée commerciale anglo-suisse** ; la Chambre de commerce britannique en Suisse, que préside M. O. Reichwald, tiendra ses assises en la circonstance. La **Journée des exposants** est fixée au **vendredi 25**, la **Journée de clôture** au **dimanche 27**. A ces éléments d'un vaste programme s'ajoutent encore les marchés-concours traditionnels, une présentation canine de grande valeur le dimanche 20 septembre, des manifestations sportives — en particulier le 24e Rallye suisse de cyclo-tourisme des 19 et 20 septembre, de nombreuses réunions d'associations professionnelles.

S. P.

## VARIÉTÉS

---

### **Albert Rouillier « Grattesillon »**

*Essai zoologique. Contribution à l'étude des bipèdes du Pays de Vaud*

Censury, 1925

L'apiculteur — *apis cultum* — est répandu dans tout le canton, aussi bien sur le plateau, dans les vallées que sur les hauteurs du Jura ou des Alpes. Il ne s'éloigne guère des lieux habités et se montre fréquemment dans le voisinage des écoles ; il ne dépasse point l'altitude de 2000 mètres.

Les quelques rares individus qu'on peut voir errant dans les neiges ou même sur les glaciers ont perdu leurs caractères distinctifs et ne présentent aucun intérêt pour les naturalistes.

Ce qui frappe à première vue chez l'apiculteur, c'est la tête tout à fait curieuse : elle porte sur la face antérieure, parfois tout autour, une sorte de treillis, aux mailles très serrées. Le savant Bertrand qui, vous le savez, a fait une étude très complète et très approfondie de l'espèce qui nous occupe, assure que ce réseau constitue un appareil de défense contre les insectes, particulièrement les abeilles qui sont ses ennemis les plus acharnés. Il est à remarquer

que quelques vieux en sont totalement dépourvus, soit qu'il ait été à la longue absorbé par l'organisme, soit que l'apiculteur l'ait perdu au cours de son existence. Vous me direz que ce réseau ne constitue point une particularité de l'animal dont nous parlons, et qu'il se retrouve chez d'autres individus du genre bipède. C'est vrai, mais dans ce cas, c'est la femelle seule qui le porte et spécialement dans les grandes agglomérations, tandis que chez l'apiculteur ce sont surtout les mâles qui en sont pourvus.

Une autre curiosité de l'apiculteur, c'est que l'une de ses pattes antérieures, généralement la gauche, se termine par une énorme poche ou boursouflure, aux parois mobiles, qui émet par saccades des torrents de fumée, chaque fois que l'animal la presse de ses griffes armées d'ongles d'ailleurs peu redoutables.

On s'est longtemps demandé à quoi pouvait servir un tel organe. Après maintes explications, plus ou moins ingénieuses et contradictoires, dues à des savants des deux hémisphères, on en est arrivé à la certitude que cette étrange poche est destinée, comme le voile dont nous avons parlé plus haut, à faciliter la lutte contre les insectes au milieu desquels doit vivre celui qui la porte.

Remarquons en passant que la femelle de l'apiculteur est munie assez souvent du même organe, mais presque toujours à la patte antérieure droite.

L'apiculteur ne se nourrit pas exclusivement de miel, comme tant d'observateurs superficiels l'ont répété. Il en consomme lui-même assez peu, et s'il en régale ses petits, il est certain qu'il trouve plaisir à le voir couler, à en remplir tous les ustensiles qu'il rencontre, grands ou menus, à le passer de l'un à l'autre en se léchant les pattes avec avidité, jusqu'au moment où il se décide à s'en séparer en les entassant dans les gares ou dans les bureaux de poste. En revanche, il consomme du sucre par sacs entiers, surtout dans les années pluvieuses et vers la fin de l'été.

L'apiculteur est doué d'instincts remarquables et même de quelque intelligence. C'est ainsi qu'il peut reconnaître, d'un simple coup d'œil, parmi des dizaines de milliers d'abeilles, celle qui a pondu des œufs. Il comprend le langage de ces merveilleux insectes et il dirige les manœuvres de ces armées innombrables avec la science la plus raffinée. Sa vue est si perçante qu'il vous dira, sans l'ouvrir, ce que renferme une alvéole quelconque : reine, mâle ou ouvrière. Sa force est peu commune. Il lutte seul, avec avantage, contre cent mille ennemis, sans compter les faux bourdons. Il ne redoute, dit-on, que la loque, le noséma, les miels étrangers, les confitures et les receveurs de l'Etat.

L'apiculteur est un animal politique. Mais il est difficile de discerner avec quelque exactitude quelles sont ses opinions sur le gouvernement des nations, s'il est monarchiste ou républicain. Il prend le plus vif plaisir à voir des reines ; il suit de très près leurs évolutions, veille sur leur santé et consent de lourds sacrifices pour n'en manquer jamais ; mais, d'autre part, il s'intéresse passionnément à la classe ouvrière ; veille avec sollicitude à son bien-être matériel et moral, lui prépare un logis sain et confortable, une nourriture abondante et lui accorde toutes les libertés compatibles avec une bonne administration.

Une variété curieuse de l'espèce que nous étudions ici est celle de l'apiculteur-amateur — *pseudo apis cultum*. Il se distingue de l'apiculteur type par des mœurs sensiblement différentes et quelques particularités physiologiques. On le voit, les pattes enveloppées d'épaisses couches de laine ou même de cuir, le cou enfoncé dans les épaules et le front couvert de sueur, même si la température n'est pas trop élevée, s'approcher sans hésitation des ruches, dans d'épais nuages de fumée, soulever en tremblant les cadres chargés d'abeilles, en approcher le nez comme pour y flairer quelque chose, puis soudain, sans cause apparente, s'enfuir à toutes jambes, comme pris d'une terreur panique, lâchant les cadres, se frottant nerveusement le museau de ses deux pattes de devant, et perdant jusqu'à son organe familier, qui roule sur le sol.

Les apiculteurs, quoique le plus souvent solitaires, se réunissent parfois en troupes nombreuses. Ils parcourent les campagnes, tournant longuement au-

tour des ruchers, en poussant de petits cris isolés et étranges, en suivant généralement l'un d'eux, qui projette de petits nuages de fumée, ce qui paraît les intéresser au plus haut point. Ils finissent presque toujours par se grouper dans une vaste salle, s'alignent d'une façon admirable autour de longues tables chargées de mets et de flacons. Ils mangent alors beaucoup, boivent encore davantage, font entendre tous ensemble un bourdonnement confus, entrecoupé d'éclats de voix formidables, puis finissent par se séparer après s'être frotté les pattes les unes contre les autres...

L'apiculteur peut être classé parmi les espèces utiles. Il contribue à faire vivre les caisses d'assurance, les marchands de bois, les verriers et les quincailliers.

Sans lui les confitures seraient trop chères et les abeilles feraient beaucoup moins parler d'elles.

Il mérite d'être protégé.

Yverdon, le 28 avril 1928.

*Pour copie conforme : N. Clément.*



## LA VIE DE NOS SECTIONS

### Nécrologie

#### † AMI PORCHET



Le lundi 6 juillet, vers 22 heures, après une bonne journée de travail et de soins à la façade de son chalet, notre ami s'assit à sa table et déploya devant lui son journal quotidien. Quelques minutes plus tard, ayant fait un bout de conduite à une voisine venue en visite, son épouse le trouva gisant sans vie sur le plancher, une jambe passée sur la chaise renversée. Son cœur venait brusquement de cesser de battre. Un grand apiculteur, un maître scrupuleux, un « vrai de vrai » venait de fermer les yeux pour toujours, un de ceux dont l'apiculture tout entière peut justement porter le deuil. Apiculteur de la plante des pieds à la racine des cheveux, Ami Porchet l'était indéniablement. Dès le premier abord, dès les premiers mots échangés, chacun en prenait plus ou moins nettement conscience.

On éprouve une peine infinie à accepter la réalité de ce subit effacement. Pour la Section

des « Alpes » dont, de 1934 à 1957, il fut le consciencieux et dévoué secrétaire, un conseiller vigilant et toujours écouté ainsi qu'un des plus fermes piliers, c'est une grande perte. On ne conçoit guère les assemblées sans lui. Le soussigné éprouve un étrange sentiment de solitude, presque d'abandon, comme si un gouffre profond s'était soudain creusé à ses côtés. Jugez : Durant plus d'un quart de siècle, ce fut entre nous deux une collaboration intime, incessante, dans le plein sentiment d'une commune responsabilité. Problèmes apicoles généraux ou particuliers, ceux de l'heure et ceux de toujours, technique ou méthodes ; affaires de la Section, ses intérêts essentiels, immédiats ou lointains, etc.,